

Régime Indemnitaire en catégorie C

La CFTC a participé activement aux négociations sur le régime indemnitaire des agents de la Métropole qui se sont tenues du 6 mars 2019 au 23 mai 2019.

La CFTC s'est engagée pleinement dans les négociations et a formulé des propositions à l'administration que nous vous avons détaillées dans un tract daté du 12 avril 2019. Certaines de nos revendications ont été intégrées par l'administration et la CFTC souhaite vous informer des mesures qui ont été votées lors du Comité Technique du 23 mai 2019.

MESURES ACTEES PAR L'ADMINISTRATION POUR LA CATEGORIE C :

- REGIME INDEMNITAIRE DE GRADE (RIG) :

FILIERE TECHNIQUE :

Agents avec un RIG de 294€ : augmentation à 341€ (+47€)

AUTRES FILIERES :

PAS D'AUGMENTATION

- REGIME INDEMNITAIRE DE FONCTION (RIF) :

FILIERE TECHNIQUE :

Mise en place d'un RIF groupe 5 de 30€ uniquement pour les agents qui ne bénéficient pas de primes métiers et pour ceux dont le montant des primes métiers est inférieur à 30€.

Pour le grade d'agent de maîtrise : augmentation du montant des RIF groupe 3 et 4 (groupe 4 : 70€ au lieu de 60€ et groupe 3 : 135€ au lieu de 100€)

FILIERES ADMINISTRATIVE, ANIMATION, CULTURELLE, SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE :

Mise en place d'un RIF groupe 5 de 30€ pour tous les agents

→(selon le principe de «convergence» imposé par l'administration , ces augmentations de RIG ou la mise en place d'un RIF réduiront en contrepartie les montants de l'indemnité différentielle et/ou la prime de Février des agents qui en bénéficient actuellement)

POUR TOUS LES AGENTS :

NOUVELLE PRIME D'INTERESSEMENT COLLECTIVE DE 300€ MAXIMUM

par agent versée au mois de février.

(A titre dérogatoire, pour l'année 2019, elle sera versée en décembre 2019 sur la base de l'année 2018)

Les agents attendent que l'employeur applique le texte à jour qui permet d'aller jusqu'à 600€

Bien qu'il y ait eu des avancées, la CFTC ne peut se satisfaire du résultat final car l'augmentation du pouvoir d'achat pour les agents de la Métropole n'est pas assez conséquente par rapport à nos ambitions.

La CFTC est là pour répondre à vos questions et n'en doutez pas, nous continuons à défendre vos intérêts. Nous avons besoin de votre soutien.